

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1039  
31 août 2006

FRANÇAIS

---

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA 1039<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE  
tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 31 août 2006, à 10 h 20

Président: M. Anton PINTER (Slovaquie)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1039<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste d'aujourd'hui: l'Ambassadeur Kairat Abusseitov, du Kazakhstan, fera une déclaration se rapportant au quinzième anniversaire de la fermeture du site d'expérimentations nucléaires de ce pays; et l'Ambassadeur Carlo Trezza, de l'Italie, s'exprimera à propos de la cessation de la course aux armements nucléaires et du désarmement nucléaire.

Avant de donner la parole aux orateurs, permettez-moi de souhaiter, au nom de la Conférence, une chaleureuse bienvenue à deux groupes de visiteurs. Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux participants au Programme de bourses d'études sur le désarmement, qui observent les délibérations de notre séance plénière d'aujourd'hui. Je suis convaincu qu'ils apprendront beaucoup de leur présence parmi nous, et en particulier des exposés qui leur seront présentés concernant les divers aspects des travaux de la Conférence. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à un groupe d'enseignants italiens qui sont venus à Genève pour visiter plusieurs instances de l'ONU, dont la Conférence du désarmement. Je souhaite à ces deux groupes un séjour fructueux à Genève.

Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan, l'Ambassadeur Kairat Abusseitov.

M. ABUSSEITOV (Kazakhstan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence et de vous assurer de notre indéfectible appui dans l'exercice de cette fonction.

Comme vous l'avez dit tout à l'heure, le sujet de mon intervention d'aujourd'hui est le quinzième anniversaire de la fermeture du site d'expérimentations nucléaires de Semipalatinsk.

Il y a 15 ans, le 29 août 1991, en réaction à une vaste campagne antinucléaire, le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, a pris la décision de fermer le site expérimental de Semipalatinsk.

Pendant 40 ans, de 1949 à 1989, ce site a été le théâtre d'explosions nucléaires. La décision présidentielle de fermer le site a nécessité de l'énergie et un grand sens des responsabilités, compte tenu du fait qu'à l'époque, le Kazakhstan faisait encore partie de l'Union soviétique.

La fermeture du site expérimental a été la première étape d'un processus qui, par la suite, est devenu le cœur de la politique kazakhe de désarmement. Après son accession à l'indépendance, le Kazakhstan a signé le Protocole de Lisbonne de 1992, par lequel il scellait son adhésion au Traité sur la non-prolifération en tant qu'État non doté d'armes nucléaires. En décembre 1993, le Parlement kazakh a ratifié le TNP. Un an plus tard, le Kazakhstan, de même que le Bélarus et l'Ukraine, s'est vu accorder des garanties de sécurité par les puissances nucléaires en reconnaissance de son respect plein et incontestable de ses engagements en matière de désarmement. L'accord de garanties avec l'AIEA a été conclu en 1994.

(M. Abusseitov, Kazakhstan)

L'importance de la décision d'opter pour le statut d'État non doté d'armes nucléaires est soulignée par le fait que le Kazakhstan possédait sur son territoire un cycle nucléaire entier, y compris l'extraction et le retraitement de l'uranium, ainsi que les moyens de produire et tester des armes nucléaires. La volonté politique du Président Nazarbayev a été déterminante pour faire progresser le désarmement. On ne louera jamais assez l'engagement personnel de ce chef d'État du Kazakhstan. Il a consenti des efforts considérables pour se forger une réputation de partisan constant et résolu de la dénucléarisation de son pays.

Après le retrait de l'arsenal nucléaire, le Kazakhstan s'est engagé dans le démantèlement des infrastructures militaires. L'AIEA a coordonné les efforts internationaux visant à assister le Kazakhstan dans les opérations de démantèlement et à mettre en place le système de contrôle des matières nucléaires à usage civil. Le programme de réduction de la menace, initié par les États-Unis et également connu sous le nom de Programme Nunn-Lugar, a joué un rôle décisif dans l'élimination de l'héritage militaire et la création du système de gestion et de contrôle des installations et des matières nucléaires.

Le Kazakhstan joue un rôle actif dans les négociations entreprises par les pays de la région pour instaurer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Le 8 septembre prochain, les ministres des affaires étrangères des cinq pays d'Asie centrale devraient signer le traité portant création de cette zone, une étape qui devrait faciliter le processus de désarmement mondial.

En dépit de tous les efforts de réhabilitation, les conséquences des essais nucléaires de Semipalatinsk demeurent préoccupantes, non seulement pour le Kazakhstan, mais aussi pour toute la communauté internationale. Les Nations Unies ont reconnu l'urgence du problème en adoptant, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, plusieurs résolutions sur Semipalatinsk et en mettant en place un certain nombre de projets d'assistance. La principale tâche à laquelle le Gouvernement kazakh doit s'atteler aujourd'hui consiste à améliorer la situation sanitaire et environnementale. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux organes de l'ONU, aux pays (Japon, États-Unis et Royaume-Uni) et aux organisations caritatives et non gouvernementales, qui ont contribué et contribuent encore aujourd'hui à venir en aide aux habitants de Semipalatinsk.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à M. Trezza, Ambassadeur de l'Italie.

M. TREZZA (Italie) (traduit de l'anglais): Permettez-moi tout d'abord de saluer la présence parmi nous des participants du Programme de bourses d'études sur le désarmement de cette année, et de réaffirmer l'importance de ce programme, particulièrement dans le domaine de l'éducation au désarmement, qui constitue un des aspects essentiels de nos délibérations.

Pour rester dans ce même domaine de l'éducation au désarmement, permettez-moi de saluer, comme vous l'avez fait tout à l'heure, la présence parmi nous aujourd'hui de 50 enseignants italiens. Comme vous le voyez, notre galerie est donc bien remplie aujourd'hui. Ils sont ici dans le cadre d'un projet pédagogique organisé par la province de Trente. Ils ne sont pas à Genève en simples touristes. Ils sont ici pour apprendre et retransmettre

(M. Trezza, Italie)

leurs connaissances à leurs élèves, et leur présence est donc en rapport avec l'éducation au désarmement, un thème cher à certaines délégations au sein des instances de désarmement. Elle démontre toute l'importance que mon Gouvernement attache à cet aspect de nos activités. Mais comme vous l'avez dit, le sujet sur lequel je souhaite m'exprimer aujourd'hui est celui de la cessation de la course aux armements nucléaires et du désarmement nucléaire.

Plusieurs faits nouveaux sont récemment survenus s'agissant des questions se rapportant au point de notre ordre du jour sur la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, et plus particulièrement le FMCT. Ces événements se sont produits après les séances structurées et ciblées qui se sont tenues en mai dernier, et ils méritent par conséquent de notre part une attention particulière.

Nous avons lu avec intérêt le Document final de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, tenue à Putrajaya à la fin du mois de mai, qui a été présenté à la Conférence par le représentant de la Malaisie, et avons pris bonne note de l'accent mis dans ce texte sur le désarmement nucléaire.

Le représentant de la Fédération de Russie a informé la Conférence des résultats du sommet du G-8 de Saint-Petersbourg, qui a souligné l'importance des travaux de notre instance et appuyé l'ouverture rapide de négociations sur un FMCT. Dans son intervention devant la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de l'ONU a parlé, à propos de la Conférence, d'une nouvelle période productive basée, entre autres, sur un instrument novateur visant à mettre fin à la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes. La négociation immédiate et sans condition préalable d'un FMCT figure au cœur des recommandations contenues dans le «rapport Blix». S'exprimant le 3 août dernier au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, l'Égypte a évalué positivement les faits nouveaux récemment survenus dans le contexte du FMCT.

Plus récemment, le représentant de la Colombie a fait une déclaration détaillée dans laquelle il proposait, entre autres, la création d'un comité spécial sur la négociation d'un FMCT, ainsi que d'autres moyens de régler certaines questions prioritaires aux yeux de certaines délégations. Nous avons salué avec enthousiasme la présence, conformément à l'article 41 du règlement intérieur, d'un représentant de l'AIEA, qui nous a fait un exposé sur la question du FMCT. Je tiens à rendre hommage à une agence si respectée par l'ensemble de la communauté internationale, et dont l'action et le savoir-faire sont d'une aide précieuse dans nos travaux sur la question nucléaire.

Ces événements méritent toute l'attention de la Conférence du désarmement à ce stade, à l'approche, notamment, de l'ouverture des discussions dans le contexte de la Première Commission de l'Assemblée générale. C'est pourquoi, conformément à l'article 30 de notre règlement intérieur, je voudrais, au titre du point 1 de l'ordre du jour, présenter un document qui vous est distribué aujourd'hui, et qui souligne le rapport intrinsèque entre la négociation d'un FMCT et le point 1 de l'ordre du jour.

L'article VI du TNP et le Document final de la Conférence d'examen du TNP de 2000 sont, selon nous, les meilleures sources d'inspiration – du moins pour les États parties au TNP – concernant ce qu'on doit entendre par désarmement nucléaire. Il en va de même pour ce qui

(M. Trezza, Italie)

concerne la cessation d'une course aux armements nucléaires. Nous pensons que sur le plan théorique, le FMCT appartient aux deux catégories. Un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles intéresse aussi la non-prolifération nucléaire, mais ce lien nous apparaît comme secondaire. Nous souhaitons ainsi souligner qu'un FMCT constitue une étape nécessaire sur la voie du désarmement nucléaire. Le document que nous présentons aujourd'hui s'ajoute aux deux documents de travail – un sur l'entrée en vigueur, l'autre sur l'intérêt d'un FMCT dans la lutte contre le terrorisme nucléaire – que l'Italie a présentés au début de l'année.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de l'Italie de sa déclaration. Je reconnais l'Ambassadrice de la Suède.

M<sup>me</sup> BORSIIN BONNIER (Suède) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, revenant de vacances prolongées, je suis heureuse de vous voir présider la Conférence, et je vous assure de la coopération indéfectible de ma délégation. Je suis également heureuse de voir, au fond de cette salle, ceux qui représentent notre avenir, à savoir les boursiers, que je salue chaleureusement, ainsi que les enseignants italiens, dont la responsabilité sera de faire prendre conscience à la génération à venir de ce qu'il aura fallu pour qu'elle puisse vivre dans un monde plus sûr.

Je n'ai pas préparé de discours, mais les deux orateurs précédents m'ont inspiré quelques remarques impromptues.

Premièrement, je pense que l'anniversaire de la fermeture d'un site d'expérimentations nucléaires mérite réellement d'être célébré. Dommage que de tels anniversaires ne soient pas plus nombreux.

J'ai également été très inspirée par la déclaration de M. Trezza. Je pense que ce qui a appelé mon attention dans son discours, c'est le fait qu'il a évoqué les motifs premiers justifiant un FMCT et le rôle essentiel qu'il est appelé à jouer dans le processus du désarmement nucléaire. Je dis cela parce qu'on a parfois tendance à dire qu'un FMCT n'est qu'une mesure de non-prolifération, et je suis, quant à moi, persuadée qu'il est plus que cela. Les motifs premiers résident bien dans le désarmement nucléaire.

Dans son rapport, la Commission des armes de destruction massive a souligné que la raison d'être d'un FMCT allait de soi. S'il ne suffit pas, à lui seul, à engendrer le désarmement nucléaire, l'arrêt de la production fermera les vannes des matières fissiles à des fins militaires en s'appliquant aux usines d'enrichissement et de retraitement dans tous les pays, qu'ils soient ou non dotés d'armes nucléaires. En fait, avec le temps, cette mesure fera disparaître un élément de discrimination entre ces deux catégories d'États.

Je crois qu'il importe également de souligner que, dans son intervention, l'Ambassadeur Trezza a appelé notre attention sur notre obligation de respecter les engagements pris en 1995 et 2000 dans le contexte du TNP. Cela est d'autant plus urgent au vu des récents revers subis par le TNP et par le processus de désarmement en général. Je pense qu'il appartient désormais à la Conférence du désarmement de tout faire pour nous remettre sur les bons rails, ce que nous pouvons faire en ouvrant sans plus tarder ici des négociations sur un FMCT.

(M<sup>me</sup> Borsiin Bonnier, Suède)

Je sais parfaitement que cette question n'est pas la seule dont la Conférence est saisie et que nous devons résoudre, mais elle est pour nous incontournable si nous voulons nous remettre au travail.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice de la Suède de sa déclaration. La liste des orateurs de la séance plénière d'aujourd'hui est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas, donc notre séance officielle est sur le point de se terminer.

Conformément au calendrier des activités, cette séance sera suivie, dans 10 minutes, d'une séance plénière officielle pendant laquelle je vous soumettrai le projet de rapport que la Conférence devra présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante et unième session. Comme à l'habitude, la séance officielle n'est ouverte qu'aux États membres de la Conférence et aux observateurs.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le mercredi 6 septembre. Elle sera immédiatement suivie d'une réunion d'information au cours de laquelle nous commencerons l'examen du projet de rapport.

Enfin, je dois vous communiquer une information importante: à partir de la semaine prochaine, la Conférence du désarmement se réunira en salle XX.

*La séance est levée à 10 h 40.*

-----